

Estimations démographiques trimestrielles

Avril à juin 2020



Date de diffusion : le 29 septembre 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte de Statistique Canada](#).

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

Les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2016, rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, auxquels est ajoutée l'estimation de l'accroissement démographique pour la période allant du 10 mai 2016 à la date de l'estimation.

Ces estimations ne doivent pas être confondues avec les comptes du Recensement de 2016.

L'analyse de cette publication porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours des prochaines années, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette publication changent suite à ces révisions. Une certaine prudence est donc de mise dans l'interprétation de cette publication.

La plupart des composantes, utilisées pour les estimations démographiques provisoires, sont estimées à l'aide de modèles démographiques ou sont fondées sur des sources de données moins complètes ou moins fiables, mais disponibles plus rapidement que celles utilisées pour les estimations mises à jour ou définitives.

Remerciements

L'achèvement de cette publication et la diffusion des estimations démographiques trimestrielles reposent sur le travail assidu et méticuleux des membres de la Section des estimations démographiques du Centre de démographie.

Nous tenons aussi à souligner la collaboration du personnel des services de la rédaction, des communications, de la traduction et de la diffusion travaillant à Statistique Canada qui a été essentielle à la réalisation de cette publication.

Table des matières

Avis aux lecteurs	3
Remerciements	4
Estimations démographiques trimestrielles	6
Faits saillants	6
Analyse	8
Qualité des données, concepts et méthodologie	9
Méthodologie	9
Qualité des données démographiques	18
Notes explicatives pour les tableaux.....	27
Notes en fin de section.....	28
Appendice 1 : Lexique	29
Appendice 2 : Sources et commentaires	32
Produits connexes	36

Estimations démographiques trimestrielles

Faits saillants

- Au cours du deuxième trimestre de 2020, la population canadienne a franchi le cap des 38 millions d'habitants pour atteindre 38 005 238 personnes le 1^{er} juillet 2020. Il s'agit d'une hausse de 25 384 personnes (+0,1 %) par rapport au 1^{er} avril 2020, et de la plus faible croissance pour un deuxième trimestre au cours de la période pour laquelle des données équivalentes sont accessibles (deuxièmes trimestres de la période allant de 1972 à 2020). À titre de comparaison, les deuxièmes trimestres de 2018 et 2019 ont affiché deux des taux de croissance les plus élevés au cours de la même période (+0,5 %, dans les deux cas. Le taux de croissance du deuxième trimestre de 1989 s'est aussi établi à +0,5 %). Le ralentissement de la croissance observé au deuxième trimestre de 2020 est principalement attribuable aux répercussions de la pandémie de COVID-19.
- La pandémie de COVID-19 a commencé en janvier 2020 au Canada. Les effets démographiques de la pandémie ont commencé à se faire sentir en mars, lorsque 96 décès sont survenus et que des restrictions ont été imposées aux frontières internationales au milieu du mois. Les répercussions se sont accélérées au deuxième trimestre, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) ayant déclaré 8 495 décès pendant ce trimestre et les restrictions aux frontières ayant entraîné une importante baisse de la migration internationale.
- Toujours selon les données de l'ASPC, la plupart des décès liés à la COVID-19 au deuxième trimestre ont été concentrés au Québec (5 472) et en Ontario (2 639). Selon les estimations provisoires, on a dénombré 79 050 décès au deuxième trimestre de 2020, ce qui représente 8 532 (12,1 %) de plus qu'au deuxième trimestre de 2019, et le plus grand nombre de décès déclarés au cours d'un deuxième trimestre depuis le début du système actuel de comptabilité démographique.
- La migration internationale (les immigrants et le solde de résidents non permanents moins le l'émigration nette¹) est habituellement le principal facteur à l'origine de la croissance démographique du Canada, mais les restrictions imposées aux frontières internationales au milieu de mars ont eu une incidence importante sur ce facteur de croissance. La migration internationale a représenté plus de 50 % de la croissance au cours de tous les deuxièmes trimestres depuis 1994, atteignant un sommet de 86,5 % au deuxième trimestre de 2019. Cependant, elle a reculé pour se chiffrer à 38,2 % (+9 700 personnes) au deuxième trimestre de 2020.
- Le reste de la croissance, 61,8 % (+15 684 personnes), est le résultat de l'accroissement naturel, ou le nombre de naissances (94 734) moins le nombre de décès (79 050). Cependant, en raison de la pandémie du COVID-19, l'accroissement naturel a été négatif au Québec (-400) pour la première fois en un trimestre depuis le début de la tenue de registres comparables (1971).
- Le Canada a accueilli 34 271 immigrants au cours du deuxième trimestre de 2020, en baisse par rapport à 94 281 au cours du deuxième trimestre de 2019 (-63,7 %). Il s'agit du nombre le plus bas d'immigrants reçus au cours d'un deuxième trimestre depuis 1986 (24 418).
- Le solde de résidents non permanents au cours du deuxième trimestre de 2020 a été négatif pour la première fois depuis 1994. Cela signifie que le Canada a perdu plus de résidents non permanents qu'il en a gagnés au cours du deuxième trimestre de 2020, ce qui a entraîné une perte nette de 24 768. Une grande partie de ces pertes est attribuable aux détenteurs de permis d'études et à une réduction du nombre de demandeurs d'asile, en conformité aux attentes compte tenu des restrictions de voyage liées à la pandémie.
- Pour le deuxième trimestre de 2020, la croissance démographique la plus élevée a été enregistrée au Nunavut (+1,0 %). Terre-Neuve-et-Labrador (-0,2 %), la Saskatchewan (-0,1 %) et les Territoires du Nord-Ouest (-0,1 %) ont tous perdu une part de leur population pendant le deuxième trimestre de 2020. Comparativement aux taux de croissance du deuxième trimestre de 2019, toutes les provinces ont affiché une croissance inférieure au deuxième trimestre de 2020. C'est aussi la première fois que la Saskatchewan enregistre une perte de population au deuxième trimestre depuis 2005.

1. Ici, l'émigration nette désigne le total des composantes liées à l'émigration des estimations démographiques (émigrants + solde de l'émigration temporaire – émigrants de retour).

- La Colombie-Britannique (+7 940) et la Nouvelle-Écosse (+1 443) sont les provinces qui ont profité le plus de la migration interprovinciale au cours du deuxième trimestre. Les pertes de population les plus importantes en raison de la migration interprovinciale ont été observées en Saskatchewan (-2 874), en Alberta (-2 733), au Manitoba (-1 837) et en Ontario (-1 435).

Analyse

Les estimations démographiques trimestrielles pour le Canada, les provinces et les territoires sont disponibles dans les Tableaux [17-10-0009-01](#), [17-10-0020-01](#), [17-10-0040-01](#), [17-10-0045-01](#) et [17-10-0059-01](#), dont la liste figure à la section *Produits connexes*.

Il est possible de consulter le produit « [Estimations démographiques trimestrielles, provinces et territoires : tableau de bord interactif](#) » (71-607-X). Ce tableau de bord interactif permet de visualiser les facteurs de la croissance démographique du Canada et leur évolution au fil du temps, pour le Canada, les provinces et les territoires.

L'article « [Supplément technique : Production des estimations démographiques du deuxième trimestre de 2020 dans le contexte de la COVID-19](#) » (91F0015M) est maintenant disponible.

Qualité des données, concepts et méthodologie

Méthodologie

Cette section décrit les concepts, les sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon divers caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements. Les estimations démographiques sont les estimations officielles de la population au niveau national, provincial et territorial.

Les estimations postcensitaires ont comme base le Recensement de 2016.

Estimations de la population

Estimations de la population totale

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)¹ et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDNR¹.

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDNR¹ et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDNR¹, mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La production des estimations de population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations. Tous les tableaux précisent le niveau des estimations qu'ils contiennent.

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population sont produites à partir de la méthode des composantes, et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le SDNR¹ (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires interprovinciales et internationales.

A. À l'échelle provinciale et territoriale pour la population totale

Les estimations sont d'abord produites à l'échelle des provinces et territoires, puis totalisées pour obtenir l'estimation de la population du Canada.

L'équation de la méthode des composantes pour estimer la population totale des provinces ou territoires est la suivante :

$$P_{(t+i)} = P_{(t)} + B_{(t,t+i)} - D_{(t,t+i)} + I_{(t,t+i)} - [E_{(t,t+i)} + \Delta TE_{(t,t+i)}] + RE_{(t,t+i)} + \Delta NPR_{(t,t+i)} + \Delta Ninter_{(t,t+i)} - Resid_{(t,t+i)}$$

où, pour chaque province et territoire :

(t,t+i)	intervalle entre les temps t et t+i;
$P_{(t+i)}$	estimation de la population au temps t+i;
$P_{(t)}$	population de départ au temps t (recensement rajusté pour le SDNR ¹ ou estimation la plus récente);
B	nombre de naissances;
D	nombre de décès;
I	nombre d'immigrants;
E	nombre d'émigrants;
ΔTE	solde de l'émigration temporaire;
RE	nombre d'émigrants de retour;
ΔNPR	solde de résidents non permanents;
$\Delta Ninter$	solde de la migration interprovinciale;
Resid	écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

B. Niveaux des estimations

La différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires² et définitives réside dans l'actualité des composantes. Dans le cas où toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). À l'inverse, si elles sont toutes définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toutes les autres combinaisons de niveaux sont qualifiées de postcensitaires mises à jour (PR).

Population de départ et composantes de l'accroissement démographique

A. Population de départ

Les populations de départ sont issues des recensements quinquennaux de 1971 à 2016. L'univers de la population du Recensement de 2016³ comprend les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants ayant un lieu habituel de résidence au Canada;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont à l'étranger dans une base militaire ou en mission diplomatique;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands immatriculés au Canada et de navires gouvernementaux canadiens;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis d'études et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail et les membres de leur famille vivant avec elles.

Aux fins du recensement, les personnes des trois derniers groupes sont des résidents non permanents (RNP). Ils sont inclus dans l'univers du recensement depuis 1991, mais celui-ci ne comprend pas les résidents étrangers. Par résidents étrangers, on entend :

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à l'ambassade, au haut-commissariat ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux;
- les membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux;
- les résidents d'un autre pays en visite au Canada temporairement (par exemple, un visiteur étranger en vacances ou en voyage d'affaires avec ou sans permis de visiteur).

Les populations de départ sont rajustées selon les étapes suivantes :

- rajustement de la population pour le SDNR;
- ajout d'estimations indépendantes de la population des réserves indiennes partiellement dénombrées en 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016;
- rajustement pour le dénombrement anticipé dans certaines régions du Nord du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1991 et en 1996;
- addition des estimations du nombre de RNP en 1971, 1976, 1981 et 1986. Depuis 1991, les RNP font partie de l'univers du recensement;
- estimation de la population de départ au 1^{er} juillet par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre la date du recensement et le 30 juin.

Rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)

Le rajustement pour le SDNR est une étape importante. Le SDNR correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées, mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

Les études de couverture fournissent une estimation du sous-dénombrement aux recensements de 1991, [1996](#), [2001](#), [2006](#), [2011](#) et [2016](#) aux échelons provincial et territorial, et à l'échelle provinciale uniquement aux recensements de 1971, 1976, 1981 et 1986. L'estimation du surdénombrement pour les provinces et territoires n'est disponible que pour les six derniers recensements (1991 à 2016). Pour estimer le surdénombrement des recensements précédents, on suppose que le rapport du surdénombrement au sous-dénombrement observé en 1991 est le même que celui survenu à chaque recensement entre 1971 et 1986. Pour estimer le SDNR pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avant 1991, on suppose que le rapport entre le SDNR pour chaque territoire et les dix provinces observées en 1991 est le même que celui observé à chaque recensement entre 1971 et 1986.

Par souci d'uniformité, on a révisé en 1998 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement au Recensement de 1991 de façon à tenir compte des améliorations méthodologiques apportées aux études de couverture du Recensement de 1996. Cette modification a changé le SDNR des recensements de 1971 à 1986. De même, on a révisé en 2003 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de 1996.

B. Naissances et décès

Les nombres de naissances et de décès proviennent directement des statistiques de l'état civil du Centre de données sur la santé de la population de Statistique Canada. Celle-ci gère le Système national de statistiques de l'état civil, mais ce sont les bureaux centraux de la statistique de l'état civil des provinces et des territoires qui sont chargés de recueillir et de traiter l'information tirée de ces dossiers administratifs. Aux termes des lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou de textes législatifs équivalents), l'enregistrement de toute naissance vivante et de tout décès est obligatoire, et chaque province et territoire fournit ces renseignements à Statistique Canada.

L'univers des statistiques de l'état civil appliqué aux estimations démographiques comprend les naissances et les décès survenus au Canada et dont le lieu habituel de résidence soit de la mère ayant donné naissance, soit de la personne décédée, est le Canada. Tout décès ou naissance survenu à l'extérieur du Canada, même si la mère ou la personne décédée est Canadienne, est exclu de la population de l'état civil.

Les statistiques de l'état civil selon la province ou le territoire de résidence sont utilisées pour produire les estimations de naissances et décès définitives. Toutefois, avant 2011, les estimations définitives peuvent différer des données diffusées par le Centre de données sur la santé de la population en raison de l'imputation faite sur certaines valeurs inconnues. De plus, pour les estimations de décès, l'âge représente l'âge en début de période (1^{er} juillet) et non celui au moment de l'événement comme pour les données du Centre de données sur la santé de la population. Le Centre de données sur la santé de la population diffuse maintenant des nombres provisoires que le Centre de démographie va utiliser. Toutefois ces données ne seront pas définitives.

En l'absence de données des statistiques de l'état civil, le nombre de naissances est estimé à partir des quotients perspectifs de fécondité par groupe d'âge de la mère. Le nombre de décès est estimé à partir des quotients perspectifs de mortalité par groupe d'âge et sexe. Ces méthodes sont utilisées pour le calcul des estimations provisoires².

Traitement particulier dans le cas des estimations provisoires² du Québec et de la Colombie-Britannique

Le Québec et la Colombie-Britannique fournissent leurs plus récentes estimations de naissances et de décès. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires². Pour les estimations définitives, les naissances et décès de ces provinces sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par le Centre de données sur la santé de la population.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires² et définitives vous référer à la section **B. Naissances et décès** ci-haut.

C. Immigration

À l'instar des estimations sur les naissances et les décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est également réglementée. Au Canada, l'immigration est réglementée depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des immigrants. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) (jusqu'en décembre 2010, les données sont tirées des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL)). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident permanent à une date donnée. Pour le Centre de démographie, les termes immigrant et résident permanent font référence au même concept.

Un immigrant est une personne qui n'est pas un citoyen canadien de naissance, mais à qui les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada. Le nombre de personnes nées à l'étranger de parents canadiens qui ne séjournent que provisoirement hors du pays n'est pas inclus dans le nombre d'immigrants.

L'estimation du nombre d'immigrants s'effectue principalement à partir de la date de l'octroi de la résidence permanente ou du droit d'établissement de la personne au Canada.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives réside dans l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations d'immigrants. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année et définitives la seconde année.

D. Solde des résidents non permanents

À l'instar des naissances et des décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est réglementée. Au Canada, les résidents non permanents (RNP) sont réglementés depuis 2002, par la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR). Celle-ci remplace la Loi sur l'immigration, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des RNP au Canada. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) (jusqu'en juin 2011, les données sont tirées des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL)). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de RNP.

Un RNP est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, en toute légalité, grâce à un permis de séjour temporaire, ainsi que les membres de sa famille vivant avec lui. Les RNP comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas humanitaires et les autres résidents temporaires. Les cas humanitaires comprennent les demandeurs d'asile et les résidents temporaires autorisés à demeurer au Canada pour des motifs d'ordre humanitaire et qui ne sont pas considérés comme des travailleurs étrangers ou des étudiants étrangers. Pour le Centre de démographie, les termes RNP et résident temporaire font référence au même concept.

On estime le nombre de personnes présentes dans le système administratif de l'IRCC à une date déterminée par la période à l'étude. On estime tout d'abord le nombre de RNP en fin de période duquel on retranche le nombre de RNP en début de période. Ces estimations permettent de calculer le solde des RNP qui est utilisé dans le calcul des estimations de population.

Toute personne ayant obtenu le statut de résident non permanent, admise à une date antérieure à la période à l'étude est sélectionnée. Dans le cas des revendicateurs du statut de réfugié, on utilise la date de leur demande. Pour leur exclusion de la population, les possibilités diffèrent pour les détenteurs de permis et les demandeurs d'asile. Pour un détenteur de permis, celui-ci est exclu de la population si la date d'échéance du permis est atteinte, s'il obtient un statut de résident permanent ou s'il est déporté. Pour un demandeur d'asile, aux conditions précédentes s'ajoutent deux ans d'inactivité dans le dossier.

Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année jusqu'à ce que les estimations des soldes de RNP soient définitives.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives est l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations des soldes de RNP. Les estimations des RNP sont provisoires la première année et mise à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux à trois ans après l'année de référence au moment où toutes les autres composantes sont également définitives.

E. Émigration

Pour estimer le nombre d'émigrants, on utilise des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics », des données recueillies par le programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) et des données tirées du fichier T1 sur la famille T1FF⁴. La première source permet d'estimer l'émigration vers les États-Unis. À l'aide des données du programme de l'ACE, on estime l'émigration vers les autres pays. Pour ce faire, on doit rajuster les estimations des enfants émigrants puisque le programme n'est pas universel et ne fournit pas de renseignements directs sur le nombre d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de l'ACE. Comme la complétude des dossiers administratifs de l'ACE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué quand on utilise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants selon deux versions de fichiers de l'ACE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de l'ACE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF⁴;
- de la propension différentielle à émigrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux d'émigration de la population âgée de 18 ans et plus. Il est obtenu en calculant tout d'abord la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du fichier T1FF⁴. Deuxièmement, en calculant la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». Le facteur final est obtenu en faisant la moyenne de ces deux taux. On calcule ce facteur uniquement pour le Canada.

Le taux d'émigration des adultes est ensuite appliqué à la population des adultes. L'émigration des adultes est répartie par province et territoire selon des données du fichier T1FF⁴. On calcule un ratio entre le nombre des adultes et des enfants émigrants du fichier T1FF⁴ que l'on applique au nombre d'enfants émigrants de l'ACE par province. Ce qui nous permet d'obtenir des nombres d'adultes émigrants dont la distribution provinciale sera différente de celle des enfants.

L'émigration des adultes additionnée à l'émigration des enfants (une fois rajustée pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle) génère l'émigration pour l'ensemble de la population.

L'émigration est répartie par province et territoire selon le nombre d'enfants émigrants une fois rajustés pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle.

Veillez noter qu'il est attendu que les estimations des plus récentes périodes soient très semblables. En l'absence de sources de données plus à jour, le quotient d'émigration de la dernière année disponible est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires² et définitives vous référer à la section **E. Émigration** ci-haut.

F. Solde de l'émigration temporaire

Des personnes quittent le Canada pour s'établir temporairement à l'étranger alors que d'autres qui étaient temporairement à l'étranger reviennent au pays. Le solde résultant de ces départs et de ces retours définit la composante « solde de l'émigration temporaire ». Les estimations du nombre de départs sont tirées de l'étude de la Contre-vérification des dossiers (CVD), la plus importante des études de couverture du recensement. L'étude de la CVD donne une estimation du nombre de personnes qui ont quitté le Canada temporairement au cours d'une période intercensitaire et qui sont toujours à l'étranger en fin de période. Les estimations du nombre de retours sont quant à elles tirées de deux sources : le recensement et les estimations d'émigrants de retour du Centre de démographie. Le recensement donne le nombre de personnes qui étaient à l'extérieur du Canada au recensement précédent et qui sont revenues au pays au cours de la période intercensitaire. Ce nombre comprend tous les émigrants de retour. Pour déduire les retours d'émigrants temporaires, on soustrait de ce nombre la composante des émigrants de retour estimée par le Centre de démographie. Avec les estimations du nombre de départs (CVD) et de retours (recensement et Centre de démographie), on obtient le solde de l'émigration temporaire.

Le solde de l'émigration temporaire quinquennale est d'abord calculé à l'échelle du Canada. Il est ensuite distribué par province ou groupe de provinces selon les estimations de l'émigration temporaire tirées de la CVD. Pour le groupe des provinces de l'Atlantique, on répartit le solde du groupe par province au prorata de la population de la province et, pour les territoires, au prorata de la population du territoire.

Le solde estimé est celui de l'ensemble de la période intercensitaire; il est ensuite réparti également entre les cinq années de la période, puis mensuellement par application d'une saisonnalité qui est une moyenne entre une saisonnalité nulle et la saisonnalité de l'émigration.

Enfin, le solde ne peut être estimé que pour la période intercensitaire précédant le dernier recensement. Pour la période postcensitaire, le quotient de la dernière année disponible (2015-2016) est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives est l'actualité de l'estimation de l'émigration qui sert au calcul de la saisonnalité du solde de l'émigration temporaire. La méthode d'estimation utilisée est la même.

G. Émigration de retour

Un émigrant de retour est une personne qui revient au Canada après avoir été classée dans la catégorie des émigrants. Selon une méthode analogue à celle de l'émigration, on utilise des données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF⁴ pour estimer le nombre d'émigrants de retour. On applique à ces estimations des facteurs de rajustement pour tenir compte de la non-universalité du programme, de même qu'un ratio adultes-enfant afin d'estimer les retours d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de l'ACE. Comme la complétude des dossiers administratifs de l'ACE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué quand on utilise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants de retour selon deux versions de fichiers de l'ACE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de l'ACE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimée à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF⁴;
- du ratio adultes-enfant qui est obtenu à partir des données du Recensement de 2016.

Veillez noter qu'il est attendu que les estimations des plus récentes périodes soient très semblables. En l'absence de sources de données plus à jour, le quotient d'émigration de retour de la dernière année disponible est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires² et définitives vous référer à la section **G. Émigration de retour** ci-haut.

H. Migration interprovinciale

La migration interprovinciale correspond à l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration interprovinciale au Canada. Ces mouvements doivent donc être estimés à l'aide de données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF⁴.

Les estimations définitives de la migration interprovinciale sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives. La migration des personnes à charge du déclarant doit toutefois être imputée. Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de rajuster les estimations pour tenir compte des migrants qui ne remplissent pas de déclarations de revenus. De 2001-2002 à 2005-2006, ce rajustement a été légèrement modifié (pour de plus amples informations voir [Wilkinson, 2004](#)). À partir de 2006-2007, ce rajustement a également été légèrement modifié (Cyr, 2008 – document interne).

Les déclarations de revenu n'étant pas disponibles au moment de la préparation des estimations provisoires², l'estimation de la migration interprovinciale provisoire² provient des dossiers administratifs de l'ACE, desquels on déduit la migration des enfants (0 à 17 ans) inscrits au programme. Par la suite, on doit rajuster les estimations pour tenir compte des enfants qui ne sont pas inscrits au programme de l'ACE. Finalement, l'effectif des adultes migrants est dérivé des enfants migrants et de facteurs calculés d'après le fichier T1FF⁴. Par conséquent, les trois facteurs de rajustement suivants sont appliqués afin de tenir compte de :

- la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas inscrites au programme de l'ACE. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimée à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- la propension différentielle à migrer des enfants inscrits au programme de l'ACE par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux de sorties des enfants inscrits au programme de l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur la dernière année disponible du fichier T1FF⁴;
- la propension différentielle à migrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux de sorties de la population âgée de 18 ans et plus par province ou territoire d'origine et de destination. Il est obtenu en calculant le rapport du taux central de migration des adultes à celui des enfants. Ces facteurs sont estimés à partir des données du fichier T1FF⁴ des trois dernières années disponibles.

Les taux de migration des adultes sont appliqués à l'estimation de la population des adultes. La migration des adultes additionnée à la migration des enfants fournit la migration interprovinciale pour l'ensemble de la population.

Depuis 2015, la méthode d'estimation de la migration interprovinciale a été modifiée. Cette nouvelle méthode est appliquée à partir de juillet 2011. Afin de diminuer l'écart entre la série annuelle provisoire (qui provenait de la somme des 12 matrices de migration mensuelle) et la série annuelle définitive, les microdonnées de l'ACE ont été employées. L'utilisation des microdonnées permet d'estimer la migration pour différentes périodes (mensuelle, trimestrielle et annuelle). Cela permet également d'améliorer la comparabilité entre les estimations provisoires et définitives. Les estimations annuelles définitives (T1FF⁴) sont maintenant réparties par trimestre sur la base des estimations provisoires² trimestrielles dérivées des microdonnées de l'ACE. Il est important de noter qu'avec l'utilisation des microdonnées de l'ACE, il n'est pas possible d'additionner les estimations trimestrielles d'entrants et de sortants interprovinciaux afin d'obtenir les estimations annuelles. Il est toutefois possible d'additionner les estimations trimestrielles du solde de la migration interprovinciale pour obtenir les estimations annuelles.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires² et définitives, au niveau de la migration interprovinciale totale, vous référer à la section **H. Migration interprovinciale** ci-haut.

Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement rajustés pour le SDNR¹.

La production d'estimations intercensitaires comporte deux étapes principales :

- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période.

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le SDNR¹.

Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire selon le nombre de jours pour chacun des mois.

Qualité des données démographiques

Les estimations sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient de deux types d'erreur :

- des erreurs des données du recensement;
- des imperfections des autres sources de données et des méthodes d'estimations des composantes.

Données du recensement

A. Erreurs de couverture, de réponse et de traitement

Les erreurs attribuables aux données de recensement peuvent être divisées en deux groupes : réponse et traitement, et couverture. Le premier groupe comprend les erreurs de non-réponse, l'interprétation erronée de la part des répondants, le codage et l'imputation des non-réponses. Les erreurs du second groupe sont dues principalement aux estimations du sous-dénombrement et à un degré moindre, au surdénombrement. Ces deux types d'erreur sont inhérents à n'importe quelle enquête.

Les erreurs de couverture se produisent lorsqu'on oublie des logements et/ou des personnes, qu'on les inclut à tort (à l'exception des recensements de 2006, 2011 et 2016, où les personnes incluses à tort ne font pas partie de l'Étude sur le surdénombrement du recensement) ou qu'on les compte plus d'une fois. Après chaque recensement, Statistique Canada entreprend des études de couverture pour mesurer ces erreurs. Les principales études sont l'Enquête sur la Contre-vérification des dossiers (CVD) et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR). On tire de ces études des estimations de sous-dénombrement et de surdénombrement avec lesquelles le Centre de démographie rajuste la population dénombrée au recensement par province et territoire.

Lors de l'élaboration des populations de départ, le Programme des estimations démographiques (PED) corrige les populations du recensement pour les erreurs de couverture seulement. Cette correction, basée sur les résultats des études de couverture, est sujette principalement aux erreurs dues à l'échantillonnage et, dans une moindre mesure, à des erreurs de traitement. Les tests statistiques indiquent que les ajustements pour la couverture améliorent la qualité des données du recensement. Le PED utilise les estimations des études de couverture pour les provinces et les territoires. Cependant, étant donnée la taille des échantillons de ces études, les estimations par âge et sexe sont modélisées. De plus, on suppose que les taux de couverture estimés pour une province ou un territoire s'appliquent aux régions situées à l'intérieur de cette province ou territoire. Par ailleurs, avant 1993⁵, le PED utilisait des données du recensement non corrigées pour les erreurs de couverture dans son programme des estimations. Des études de couverture avaient cependant été menées pour mesurer le sous-dénombrement, mais aucune étude ne mesurait le surdénombrement. Suite à la décision d'intégrer la correction pour la couverture à la population dénombrée depuis 1991, le PED a dû réviser les estimations de population pour la période de 1971 à 1992. La correction repose sur les résultats des études de couverture de cette période et sur des hypothèses concernant le rapport entre le niveau de surdénombrement et le niveau de sous-dénombrement d'après les résultats trouvés dans les études de couverture subséquentes.

Les corrections apportées aux données du recensement pour le SDNR améliorent, en général, la qualité des estimations en compensant pour le sous-dénombrement différentiel aux différents recensements selon l'âge, le sexe et par province et territoire.

Tableau D1

Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2016

Géographie	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves indiennes partiellement dénombrées	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre				pourcentage
2016¹					
Canada	35 151 728	849 727	27 790	36 029 245	2,44
Terre-Neuve-et-Labrador	519 716	9 774	0	529 490	1,85
Île-du-Prince-Édouard	142 907	3 464	0	146 371	2,37
Nouvelle-Écosse	923 598	17 809	0	941 407	1,89
Nouveau-Brunswick	747 101	15 735	0	762 836	2,06
Québec	8 164 361	35 191	11 985	8 211 537	0,57
Ontario	13 448 494	381 542	11 640	13 841 676	2,84
Manitoba	1 278 365	31 895	0	1 310 260	2,43
Saskatchewan	1 098 352	34 844	0	1 133 196	3,07
Alberta	4 067 175	115 968	4 043	4 187 186	2,87
Colombie-Britannique	4 648 055	197 267	122	4 845 444	4,07
Yukon	35 874	2 370	0	38 244	6,20
Territoires du Nord-Ouest	41 786	2 939	0	44 725	6,57
Nunavut	35 944	929	0	36 873	2,52
2011¹					
Canada	33 476 688	759 125	37 392	34 273 205	2,32
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	10 192	0	524 728	1,94
Île-du-Prince-Édouard	140 204	3 386	0	143 590	2,36
Nouvelle-Écosse	921 727	21 911	0	943 638	2,32
Nouveau-Brunswick	751 171	3 930	0	755 101	0,52
Québec	7 903 001	73 240	16 882	7 993 123	1,13
Ontario	12 851 821	369 874	14 926	13 236 621	2,91
Manitoba	1 208 268	21 698	608	1 230 574	1,81
Saskatchewan	1 033 381	29 580	768	1 063 729	2,85
Alberta	3 645 257	128 584	4 094	3 777 935	3,51
Colombie-Britannique	4 400 057	91 280	114	4 491 451	2,03
Yukon	33 897	1 356	0	35 253	3,85
Territoires du Nord-Ouest	41 462	1 977	0	43 439	4,55
Nunavut	31 906	2 117	0	34 023	6,22
2006¹					
Canada	31 612 897	868 658	40 115	32 521 670	2,79
Terre-Neuve-et-Labrador	505 469	5 046	0	510 515	0,99
Île-du-Prince-Édouard	135 851	1 903	0	137 754	1,38
Nouvelle-Écosse	913 462	24 558	0	938 020	2,62
Nouveau-Brunswick	729 997	16 059	0	746 056	2,15
Québec	7 546 131	60 751	16 600	7 623 482	1,01
Ontario	12 160 282	465 824	15 391	12 641 497	3,81
Manitoba	1 148 401	34 330	0	1 182 731	2,90
Saskatchewan	968 157	22 594	739	991 490	2,35
Alberta	3 290 350	111 353	7 272	3 408 975	3,48
Colombie-Britannique	4 113 487	121 551	113	4 235 151	2,87
Yukon	30 372	1 805	0	32 177	5,61
Territoires du Nord-Ouest	41 464	1 620	0	43 084	3,76
Nunavut	29 474	1 264	0	30 738	4,11

Tableau D1

Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2016

Géographie	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves indiennes partiellement dénombrées	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre				pourcentage
2001¹					
Canada	30 007 094	924 430	34 539	30 966 063	3,10
Terre-Neuve-et-Labrador	512 930	9 401	0	522 331	1,80
Île-du-Prince-Édouard	135 294	1 325	0	136 619	0,97
Nouvelle-Écosse	908 007	24 521	0	932 528	2,63
Nouveau-Brunswick	729 498	20 095	0	749 593	2,68
Québec	7 237 479	140 232	12 648	7 390 359	2,07
Ontario	11 410 046	436 349	15 960	11 862 355	3,81
Manitoba	1 119 583	30 903	110	1 150 596	2,70
Saskatchewan	978 933	21 231	581	1 000 745	2,18
Alberta	2 974 807	69 857	4 977	3 049 641	2,45
Colombie-Britannique	3 907 738	164 542	263	4 072 543	4,05
Yukon	28 674	1 423	0	30 097	4,73
Territoires du Nord-Ouest	37 360	3 295	0	40 655	8,10
Nunavut	26 745	1 256	0	28 001	4,49

1. Les nombres et les taux sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD) et de l'étude du surdénombrement et comprennent les résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Le rajustement intègre également les résultats d'une étude sur l'estimation des personnes vivant dans des réserves indiennes partiellement dénombrées pour compléter la correction des données du recensement pour les erreurs de couverture. Les résultats des études de couverture contiennent principalement des erreurs aléatoires liées à l'échantillonnage.

Ces rajustements ont un impact direct sur :

- l'erreur en fin de période et sa distribution par âge et sexe à l'intérieur d'une même province ou territoire, de même que par province ou territoire, étant donné la variation du SDNR¹ et sa distribution d'un recensement à l'autre;
- la cohérence des estimations de population pour une même cohorte de naissance. Prenons l'exemple de la cohorte masculine des enfants âgés de moins de 5 ans en 1981. En utilisant des données de recensement non rajustées pour le SDNR¹, on remarque que ce groupe est moins nombreux au Recensement de 2001 (groupe des 20 à 24 ans) qu'à celui de 1996 (groupe des 15 à 19 ans). Comme le Canada reçoit beaucoup d'immigrants à ces âges, on se serait attendu au contraire. Or, ce n'est qu'après le rajustement pour le SDNR¹ que la taille de la cohorte augmente, tel qu'attendu, entre 1996 et 2001.

Pour de plus amples informations sur les principales études de couverture, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet de Statistique Canada : Rapport technique du Recensement de [1996](#), [2001](#), [2006](#), [2011](#) et [2016](#) sur la couverture.

Composantes

Les erreurs provenant des méthodes d'estimation et des sources de données autres que le recensement ont également une importance non négligeable.

A. Naissances et décès

La loi exigeant la tenue d'un registre de l'état civil, les estimations définitives des naissances et des décès répondent à des normes de qualité très élevées. Toutefois, puisque les données provisoires² sont modélisées, elles diffèrent légèrement des données définitives.

B. Immigration et résidents non permanents

En ce qui concerne les immigrants et les résidents non permanents, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) administre des fichiers propres à ces deux composantes. L'immigration étant contrôlée par une loi, les données sur les immigrants et les résidents non permanents (RNP) sont systématiquement recueillies à leur arrivée au Canada. Ces données ne concernent que l'immigration « légale » et excluent donc les immigrants illégaux. Ainsi, les données sur les entrées internationales « légales » au Canada sont considérées d'une qualité supérieure. Toutefois, des biais peuvent exister quant à la province de destination : celle envisagée par l'immigrant au moment de l'arrivée peut différer de celle où il résidera de fait. Enfin, parce que l'information fournie par le Système sur les visiteurs (SV) de l'IRCC est incomplète (l'âge et le sexe des personnes à charge, la province de résidence pour certains groupes de détenteurs de permis), les estimations de RNP sont plus sujettes aux erreurs que les données sur les immigrants.

C. Émigration, émigration de retour et solde de l'émigration temporaire

Parmi les composantes qu'utilise le PED, l'émigration, l'émigration de retour et le solde de l'émigration temporaire sont les plus difficiles à estimer avec précision puisque le Canada n'a pas de système d'enregistrement à ses frontières. Alors que l'immigration et les résidents non permanents (RNP) sont bien documentés par le gouvernement fédéral, Statistique Canada a toujours eu recours à des techniques d'estimations indirectes pour estimer le nombre de personnes quittant le pays. Pour cette raison, les statistiques disponibles sur ces trois composantes ont toujours été d'une moins bonne précision que celles des autres composantes.

L'estimation des émigrants et des émigrants de retour provient d'informations tirées du fichier de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'estimation doit être rajustée afin de tenir compte des enfants non admissibles au programme et dériver l'émigration et l'émigration de retour des adultes.

Ces rajustements et le délai d'obtention des données sont les deux principales sources d'erreur. Comme il n'existe pas d'informations courantes sur les personnes temporairement à l'étranger, les estimations sont basées sur la Contre-vérification des dossiers (CVD) et le recensement. Les estimations pour la période intercensitaire sont réparties également entre les cinq années. De plus, certaines hypothèses doivent être admises afin de répartir les données nationales par province et territoire et les données annuelles par trimestre. On doit également faire des hypothèses pour établir la variation pour la période postcensitaire. Toute variation géographique ou trimestrielle peut entraîner une erreur dans l'estimation de ces composantes.

D. Migration interprovinciale

Depuis juillet 1993, les estimations provisoires² de la migration interprovinciale sont établies à partir des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Puisque ce programme ne couvre que les enfants, plusieurs ajustements doivent être faits afin de dériver la migration des adultes. Par conséquent, nous croyons que les estimations provisoires² basées sur l'ACE sont sujettes à des erreurs plus importantes que celles établies à partir des fichiers de données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Mesure de qualité

Afin d'évaluer la qualité de nos estimations, deux mesures d'évaluation sont utilisées : les erreurs de précocité et les erreurs en fin de période.

A. Erreur de précocité

On évalue la qualité des estimations démographiques provisoires en analysant les erreurs de précocité. L'erreur de précocité est la différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive d'une composante en particulier divisée par l'estimation postcensitaire la plus à jour de la population totale. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes.

L'erreur de précocité d'une composante nous permet de procéder à des comparaisons utiles tant entre les composantes qu'entre les provinces et les territoires dont la taille de la population est différente. À noter qu'en comparant à la population totale d'une région, les différences entre les estimations provisoires et définitives des composantes sont minimales. Il existe toutefois des écarts quant à l'incidence de ce type d'erreur entre les composantes et entre les provinces et les territoires.

Règle générale, le solde de la migration interprovinciale est associé aux erreurs de précocité les plus importantes. Cet état des choses est dû à l'utilisation de sources de données différentes pour les estimations provisoires et définitives. Pour la plupart des années et des provinces/territoires, des erreurs de précocité plus faibles sont associées aux estimations de l'immigration, des naissances et des décès. Dans le cas des estimations de l'immigration, cette situation est attribuable à l'intégralité des sources de données et à l'accessibilité des données permettant de produire des estimations provisoires plus à jour. En ce qui a trait aux naissances et aux décès, les petites erreurs de précocité s'expliquent par l'utilisation d'une méthode différente (méthode des quotients) pour la production des estimations provisoires.

Dans l'hypothèse où la qualité des données de base demeure inchangée, les présentes estimations postcensitaires devraient présenter un niveau de fiabilité fort acceptable si l'on en juge par l'analyse des dernières erreurs de précocité observées.

Pour plus de détails sur l'analyse des erreurs de précocité annuelles, voir la publication [91-215-XWF 2020001](#) (section Qualité des données démographiques).

Tableau D2
Erreurs de précocité trimestrielles des composantes, Canada, provinces et territoires

Année/Composante	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	pour mille													
Naissances														
2018T01	0,12	0,20	0,40	0,21	0,18	0,00	0,18	0,06	0,19	0,30	-0,01	-0,90	0,07	-0,53
2018T02	0,07	0,10	0,20	0,18	0,09	-0,01	0,09	-0,05	0,03	0,25	-0,01	-0,30	0,71	0,95
2018T03	0,11	0,26	0,37	0,09	0,15	-0,01	0,15	0,21	0,12	0,25	0,00	0,00	-0,04	0,31
2018T04	0,06	0,07	0,04	0,21	-0,01	0,00	0,08	0,14	0,14	0,14	0,00	-0,02	-0,60	0,39
Décès														
2018T01	0,01	0,27	-0,07	0,07	-0,06	-0,02	0,03	-0,10	0,06	0,06	-0,01	0,50	-0,02	0,29
2018T02	-0,01	0,17	-0,44	-0,10	-0,05	-0,03	0,00	0,02	0,02	-0,04	-0,02	0,02	-0,09	0,13
2018T03	0,00	0,12	-0,09	0,05	0,18	-0,10	0,01	0,10	0,00	0,05	-0,02	0,00	0,16	-0,34
2018T04	0,03	-0,02	0,01	-0,04	-0,08	0,04	0,05	0,10	0,00	0,05	-0,02	0,00	-0,02	-0,24
Immigration														
2019T01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019T02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019T03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019T04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Émigration														
2017T03	0,16	0,11	0,33	0,04	-0,01	0,12	0,23	0,17	0,01	0,14	0,14	-0,13	-0,18	0,05
2017T04	0,10	0,06	0,10	0,01	0,00	0,09	0,12	0,03	0,00	0,13	0,13	-0,15	-0,09	0,00
2018T01	0,08	0,03	0,09	-0,06	-0,04	0,10	0,09	0,16	0,02	0,09	0,10	-0,10	-0,09	0,03
2018T02	0,08	0,07	0,07	0,00	-0,04	0,07	0,09	0,03	0,04	0,12	0,08	0,12	0,00	0,00
Émigration de retour														
2017T03	-0,02	0,00	0,01	-0,05	-0,08	-0,02	-0,04	0,04	-0,02	0,03	0,02	0,00	-0,18	0,05
2017T04	0,00	0,00	0,01	-0,01	-0,03	0,00	-0,01	0,02	0,00	0,02	0,01	0,00	-0,07	0,00
2018T01	0,00	0,00	0,01	-0,01	-0,02	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02	0,01	0,00	-0,07	0,00
2018T02	0,01	-0,02	-0,04	0,02	-0,03	0,02	-0,01	0,03	-0,01	0,01	0,04	0,02	-0,11	0,00
Solde de l'émigration temporaire														
2017T03	-0,07	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,08	-0,13	0,01	-0,07	0,00	0,03	-0,08	-0,04	-0,05
2017T04	-0,05	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,07	-0,11	0,01	-0,06	0,00	0,02	-0,05	-0,04	-0,05
2018T01	-0,06	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,07	-0,12	0,01	-0,06	0,00	0,01	-0,07	-0,04	-0,08
2018T02	-0,01	0,00	-0,01	0,00	0,00	-0,01	-0,01	0,00	0,00	-0,01	-0,01	-0,02	-0,02	-0,03
Solde des résidents non permanents														
2017T03	0,04	0,08	0,29	0,22	0,09	-0,24	0,18	0,20	0,15	0,13	-0,07	0,28	0,00	-0,03
2017T04	-0,01	0,20	-0,10	-0,21	-0,01	-0,02	0,02	0,09	0,08	0,00	-0,10	0,03	-0,07	0,08
2018T01	-0,01	-0,17	-0,41	0,19	0,03	-0,14	0,12	-0,11	-0,07	-0,09	-0,04	-0,02	0,27	-0,03
2018T02	0,03	0,10	0,35	0,26	0,10	0,02	0,08	0,21	0,07	-0,04	-0,14	-0,07	0,26	0,03
Entrants interprovinciaux														
2018T03	0,26	0,07	0,82	0,24	0,19	0,11	0,23	0,11	0,52	0,95	0,00	-0,64	0,60	3,28
2018T04	0,18	0,03	0,39	0,14	0,11	0,06	0,15	0,08	0,43	0,70	0,01	-0,17	-0,31	2,25
2019T01	0,23	0,09	0,66	0,28	0,28	0,08	0,16	0,13	0,54	0,89	0,00	-1,03	-0,11	7,61
2019T02	0,37	0,29	0,80	0,68	0,56	0,13	0,25	0,25	1,00	1,07	0,19	0,51	1,97	6,75
Sortants interprovinciaux														
2018T03	0,26	1,11	2,27	0,57	1,09	0,07	0,06	0,66	0,92	0,15	0,61	5,93	1,98	1,02
2018T04	0,18	0,87	1,21	0,29	0,70	0,05	0,04	0,48	0,57	0,11	0,43	3,36	0,80	0,94
2019T01	0,23	1,26	1,31	0,61	0,71	0,04	0,06	0,57	0,88	0,13	0,50	4,79	2,19	1,17
2019T02	0,37	1,51	1,91	0,74	0,91	0,08	0,16	0,68	0,99	0,51	0,68	4,48	1,55	5,87
Solde de la migration interprovinciale														
2018T03	...	-1,04	-1,45	-0,33	-0,90	0,04	0,18	-0,56	-0,40	0,80	-0,62	-6,57	-1,38	2,25
2018T04	...	-0,84	-0,82	-0,15	-0,58	0,01	0,10	-0,40	-0,14	0,59	-0,42	-3,53	-1,11	1,31
2019T01	...	-1,17	-0,66	-0,33	-0,43	0,03	0,10	-0,44	-0,34	0,76	-0,50	-5,81	-2,30	6,44
2019T02	...	-1,22	-1,10	-0,06	-0,35	0,05	0,10	-0,43	0,01	0,56	-0,49	-3,97	0,42	0,88

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

B. Erreur en fin de période

L'erreur en fin de période permet de mesurer l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle est définie comme la différence entre l'estimation postcensitaire définitive, au jour du recensement, et l'estimation de la population du recensement rajustée pour le sous dénombrement net du recensement (SDNR)¹. Une erreur en fin de période positive signifie que les estimations démographiques postcensitaires ont surestimé la population.

L'erreur en fin de période provient de trois sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement de départ (2011) et du recensement de fin de période (2016) ainsi que les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire. Pour chaque période intercensitaire quinquennale, l'erreur en fin de période ne peut être calculée qu'au moment de la diffusion des données du recensement et des estimations du SDNR¹. Elle est calculée pour la population totale de chaque province et territoire ainsi que selon l'âge et le sexe. Pour le moment, seule l'erreur de la population totale par province et territoire est disponible.

Le tableau D3 présente les estimations démographiques postcensitaires au 10 mai 2016, les chiffres censitaires rajustés pour le SDNR¹ et les erreurs en fin de période pour le Canada, les provinces et les territoires pour les recensements de 2001 à 2016.

À l'échelle canadienne, l'erreur en fin de période était estimée à 110 310 ou 0,31 % en 2016. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'erreur de 2011 (0,42 %).

Les estimations démographiques ont surestimé la population de huit provinces, un territoire et l'ensemble du pays. Cinq provinces ont enregistré des erreurs en fin de période supérieures à 1 % ou inférieures à -1 %. De ces endroits, seule la population estimée de la Colombie-Britannique différait de celle du recensement rajusté de plus de 2 % (-2,07 %). En 2011, quatre provinces et deux territoires affichaient des erreurs en fin de période supérieures à 1 % ou inférieures à -1 %.

En considérant la variance du SDNR, il est possible d'identifier les erreurs en fin de période qui sont statistiquement significatives. Le tableau D3 présente les résultats de cette analyse.

L'erreur en fin de période est statistiquement significative pour le Canada et sept provinces. Ceci signifie que les estimations démographiques ont significativement surestimé ou sous-estimé la population de ces endroits. Comme il a été mentionné précédemment, ces résultats proviennent à la fois de la variabilité de la mesure de l'erreur nette de couverture et des erreurs des composantes de l'accroissement démographique. Parmi ces dernières, la migration interprovinciale et l'émigration sont les composantes les plus associées à l'erreur en fin de période.

Tableau D3
Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2016

Géographie	Estimations postcensitaires à la date du recensement	Recensement rajusté pour le SDNR ¹	Erreur en fin de période		Erreur-type du SDNR ²	Valeur t ³
	A	B	C=A-B	D=C/B*100	E	F=C/E
		nombre		%	nombre	
2016						
Canada	36 139 555	36 029 245	110 310	0,31	43 844	2,52
Terre-Neuve-et-Labrador	530 465	529 490	975	0,18	2 015	0,48
Île-du-Prince-Édouard	149 116	146 371	2 745	1,88	870	3,16
Nouvelle-Écosse	948 080	941 407	6 673	0,71	3 042	2,19
Nouveau-Brunswick	756 736	762 836	-6 100	-0,80	2 777	-2,20
Québec	8 297 802	8 211 537	86 265	1,05	20 613	4,18
Ontario	13 902 359	13 841 676	60 683	0,44	33 316	1,82
Manitoba	1 313 904	1 310 260	3 644	0,28	4 829	0,75
Saskatchewan	1 145 156	1 133 196	11 960	1,06	4 651	2,57
Alberta	4 231 285	4 187 186	44 099	1,05	13 530	3,26
Colombie-Britannique	4 745 041	4 845 444	-100 403	-2,07	16 561	-6,06
Yukon	37 927	38 244	-317	-0,83	191	-1,66
Territoires du Nord-Ouest	44 667	44 725	-58	-0,13	257	-0,23
Nunavut	37 017	36 873	144	0,39	229	0,63
2011						
Canada	34 417 759	34 273 205	144 554	0,42	57 546	2,51
Terre-Neuve-et-Labrador	513 622	524 728	-11 106	-2,12	2 912	-3,81
Île-du-Prince-Édouard	145 759	143 590	2 169	1,51	923	2,35
Nouvelle-Écosse	948 457	943 638	4 819	0,51	5 346	0,90
Nouveau-Brunswick	756 547	755 101	1 446	0,19	3 335	0,43
Québec	7 968 651	7 993 123	-24 472	-0,31	23 660	-1,03
Ontario	13 345 467	13 236 621	108 846	0,82	44 121	2,47
Manitoba	1 251 999	1 230 574	21 425	1,74	6 104	3,51
Saskatchewan	1 055 858	1 063 729	-7 871	-0,74	6 306	-1,25
Alberta	3 774 557	3 777 935	-3 378	-0,09	18 046	-0,19
Colombie-Britannique	4 543 807	4 491 451	52 356	1,17	19 494	2,69
Yukon	35 356	35 253	103	0,29	303	0,34
Territoires du Nord-Ouest	44 139	43 439	700	1,61	323	2,17
Nunavut	33 540	34 023	-483	-1,42	608	-0,79
2006						
Canada	32 553 799	32 521 670	32 129	0,10	53 926	0,60
Terre-Neuve-et-Labrador	508 874	510 515	-1 641	-0,32	2 710	-0,61
Île-du-Prince-Édouard	137 746	137 754	-8	-0,01	701	-0,01
Nouvelle-Écosse	933 692	938 020	-4 328	-0,46	4 885	-0,89
Nouveau-Brunswick	748 737	746 056	2 681	0,36	3 105	0,86
Québec	7 644 701	7 623 482	21 219	0,28	24 077	0,88
Ontario	12 657 808	12 641 497	16 311	0,13	41 363	0,39
Manitoba	1 176 744	1 182 731	-5 987	-0,51	6 469	-0,93
Saskatchewan	987 706	991 490	-3 784	-0,38	4 805	-0,79
Alberta	3 357 637	3 408 975	-51 338	-1,51	16 091	-3,19
Colombie-Britannique	4 296 518	4 235 151	61 367	1,45	16 591	3,70
Yukon	31 146	32 177	-1 031	-3,20	194	-5,31
Territoires du Nord-Ouest	42 160	43 084	-924	-2,14	236	-3,92
Nunavut	30 330	30 738	-408	-1,33	176	-2,32

Tableau D3
Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2016

Géographie	Estimations postcensitaires à la date du recensement	Recensement rajusté pour le SDNR ¹	Erreur en fin de période		Erreur-type du SDNR ²	Valeur t ³
	A	B	C=A-B	D=C/B*100	E	F=C/E
		nombre		%	nombre	
2001						
Canada	31 016 011	30 966 063	49 948	0,16	44 749	1,12
Terre-Neuve-et-Labrador	533 712	522 331	11 381	2,18	1 782	6,39
Île-du-Prince-Édouard	138 102	136 619	1 483	1,09	775	1,91
Nouvelle-Écosse	941 533	932 528	9 005	0,97	4 170	2,16
Nouveau-Brunswick	754 180	749 593	4 587	0,61	3 555	1,29
Québec	7 390 137	7 390 359	-222	0,00	21 033	-0,01
Ontario	11 873 643	11 862 355	11 288	0,10	33 472	0,34
Manitoba	1 149 561	1 150 596	-1 035	-0,09	5 423	-0,19
Saskatchewan	1 016 762	1 000 745	16 017	1,60	4 333	3,70
Alberta	3 051 245	3 049 641	1 604	0,05	11 308	0,14
Colombie-Britannique	4 068 196	4 072 543	-4 347	-0,11	15 598	-0,28
Yukon	29 737	30 097	-360	-1,20	372	-0,97
Territoires du Nord-Ouest	41 152	40 655	497	1,22	362	1,37
Nunavut	28 051	28 001	50	0,18	411	0,12

1. Le sous-dénombrement net du recensement inclut les réserves indiennes partiellement dénombrees.

2. Le sous-dénombrement net du recensement exclut les réserves indiennes partiellement dénombrees.

3. Une erreur en fin de période dont la valeur t est supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 est statistiquement significative au niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Notes explicatives pour les tableaux

Tableau D4

Estimations trimestrielles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique

Trimestre	Population en début de période	Accroissement naturel	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration internationale	Solde de la migration totale	Accroissement total
T3 2016	PD	D	D	D	D	D
T4 2016	PD	D	D	D	D	D
T1 2017	PD	D	D	D	D	D
T2 2017	PD	D	D	D	D	D
T3 2017	PD	D	D	D	D	D
T4 2017	PD	D	D	D	D	D
T1 2018	PD	D	D	D	D	D
T2 2018	PD	D	D	D	D	D
T3 2018	PD	D	D	R	R	R
T4 2018	PR	D	D	R	R	R
T1 2019	PR	R	D	R	R	R
T2 2019	PR	R	D	R	R	R
T3 2019	PR	R	R	R	R	R
T4 2019	PR	R	R	R	R	R
T1 2020	PR	R	R	R	R	R
T2 2020	PR	P	P	P	P	P
T3 2020	PP
Modifiées depuis ¹	T4 2016	T1 2017	T3 2018	T3 2016	T3 2016	T3 2016

... n'ayant pas lieu de figurer

1. **Modifiées depuis** indique le trimestre à partir duquel les données ont été révisées depuis la dernière diffusion. Les données du dernier trimestre n'ont pas été modifiées puisqu'elles sont diffusées pour la première fois.

Note : D : Estimations définitives. PD : Estimations postcensitaires définitives. R : Estimations mises à jour. PR : Estimations postcensitaires mises à jour. P : Estimations provisoires.

PP : Estimations postcensitaires provisoires. T1 : Janvier à mars, T2 : Avril à juin, T3 : Juillet à septembre, T4 : Octobre à décembre.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Tableau D5

Estimations trimestrielles des composantes de l'accroissement démographique

Trimestre	Naissances	Décès	Entrants	Sortants	Immigrants	Émigrants	Émigrants de retour	Solde de l'émigration temporaire	Solde de résidents non permanents
T3 2016	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T4 2016	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T1 2017	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T2 2017	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T3 2017	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T4 2017	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T1 2018	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T2 2018	D	D	D	D	D	D	D	D	D
T3 2018	D	D	D	D	D	R	R	R	R
T4 2018	D	D	D	D	D	R	R	R	R
T1 2019	R	R	D	D	D	R	R	R	R
T2 2019	R	R	D	D	D	R	R	R	R
T3 2019	R	R	R	R	D	R	R	R	R
T4 2019	R	R	R	R	D	R	R	R	R
T1 2020	R	R	R	R	R	R	R	R	R
T2 2020	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Modifiées depuis ¹	T2 2017	T2 2017	T3 2018	T3 2018	T1 2019	T3 2016	T3 2016	T3 2016	T3 2016

1. **Modifiées depuis** indique le trimestre à partir duquel les données ont été révisées depuis la dernière diffusion. Les données du dernier trimestre n'ont pas été modifiées puisqu'elles sont diffusées pour la première fois.

Note : D : Estimations définitives. R : Estimations mises à jour. P : Estimations provisoires. T1 : Janvier à mars, T2 : Avril à juin, T3 : Juillet à septembre, T4 : Octobre à décembre.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Notes en fin de section

1. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).
2. Dans ce cas, le terme provisoire fait également référence à mise à jour.
3. De 1991 à 2001, « les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis ministériel (y compris les prolongements) et les membres de leur famille vivant avec elles » faisaient partie de l'univers du recensement.
4. Le fichier T1 sur les familles T1FF est dérivé du fichier T1 de l'*Agence du revenu du Canada* (ARC) par le Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada.
5. En septembre 1993, le PED a profité de l'intégration des comptes du Recensement de 1991 pour produire une série d'estimations débutant en 1971 et incluant le sous-dénombrement net du recensement.

Appendice 1 : Lexique

Accroissement démographique ou accroissement total

Variation de l'effectif d'une population entre deux dates. On peut également l'obtenir en faisant la somme de l'**accroissement naturel**, du **solde de la migration totale** et, s'il y a lieu, soustraire l'**écart résiduel**. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Composantes de l'accroissement démographique

Chacune des classes d'événements générateurs de variations de population. Les naissances, décès et migrations sont des composantes qui altèrent l'effectif de la population totale.

Couverture du recensement

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Sous-dénombrement net du recensement : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Écart résiduel

Différence entre l'**accroissement démographique** calculé à partir des **estimations intercensitaires** de la population entre deux dates et celui obtenu par la somme des composantes pour la même période. Cet écart résulte de la répartition de l'**erreur en fin de période** entre les différentes années de la période quinquennale concernée. Cette répartition se fait selon le nombre de jours.

Émigrant

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le Canada pour s'établir dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. L'émigration peut être temporaire ou permanente. Lorsque le mot est utilisé seul, il renvoie à l'émigration permanente de la personne, soit à une rupture des liens de résidence avec le Canada et à l'acquisition de la résidence permanente dans un pays étranger.

Émigrant de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant préalablement émigré du Canada et qui revient s'établir au pays.

Erreur de précocité

Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par la population postcensitaire de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Erreur en fin de période

Différence entre l'estimation postcensitaire à la date du recensement et le résultat du recensement rajusté pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Estimation de la population

- a. **Postcensitaire** : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) et l'estimation de l'**accroissement démographique** survenu depuis la date de ce dernier recensement. Cette estimation peut être provisoire, mise à jour ou définitive.
- b. **Intercensitaire** : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les **estimations postcensitaires** et les résultats rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) des deux recensements encadrant l'année considérée.

Immigrant

Dans le cadre de cette publication, les termes immigrant, immigrant reçu et résident permanent répondent à une seule et même définition. Un immigrant réfère à une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu (résident permanent) et qui est autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Les immigrants sont soit des citoyens canadiens par naturalisation (le processus d'obtention de la citoyenneté), soit résidents permanents en vertu des dispositions législatives canadiennes. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Aussi, les enfants nés à l'étranger de parents canadiens ne séjournant que provisoirement hors du pays ne sont pas inclus parmi les immigrants puisqu'ils obtiennent la citoyenneté canadienne dès la naissance.

Migration internationale

La migration internationale représente l'ensemble des déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les **immigrants**, les **émigrants**, les **émigrants de retour**, le **solde de l'émigration temporaire** ainsi que le **solde des résidents non permanents**.

Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa province ou territoire d'origine et un **entrant** pour sa province ou territoire de destination.

Population

La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence dans la région considérée, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des **résidents non permanents**.

Résident non permanent

Un résident non permanent est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire en toute légalité et qui est titulaire d'un permis de travail, d'un permis d'études ou d'un permis autre (excluant les visas de visiteurs) à son intention ainsi qu'aux membres de sa famille vivant avec elle. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent l'asile dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Il est à noter qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) utilise le terme résident temporaire plutôt que résident non permanent.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est obtenu selon la formule suivante :

Immigrants + émigrants de retour + solde des résidents non permanents – (émigrants + solde de l'émigration temporaire).

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration totale

Somme des soldes de la *migration internationale* et *interprovinciale*.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire représente la variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire concerne les citoyens canadiens ou *immigrants* vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada.

Solde des résidents non permanents

Le solde des *résidents non permanents* représente la variation du nombre de résidents non permanents entre deux dates.

Statistiques de l'état civil

Les statistiques de l'état civil couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le bureau du registraire de la province ou du territoire.

Taux

Rapport du nombre d'événements estimés de la période (t, t+i) à la moyenne des populations de début et de fin de période. À cet égard, on retrouve les taux de natalité, de mortalité, d'immigration, etc. Les taux sont généralement exprimés en pour 1 000.

Taux d'accroissement démographique ou d'accroissement total : Rapport de l'accroissement de la population entre l'année t et t+i à la moyenne des populations de début et de fin de période. Ce taux est généralement exprimé en pour 1 000.

Taux de sous-dénombrement de la population : Rapport du nombre estimé de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement) à celui de l'ensemble des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de surdénombrement de la population : Rapport du nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois au nombre total des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de sous-dénombrement net du recensement de la population : Différence entre le taux de sous-dénombrement et le taux de surdénombrement.

Appendice 2 : Sources et commentaires

Population de départ

Recensement de la population du 10 mai 2016 rajusté pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Recensement de 2016 : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2016, n° [98-501-X](#) au catalogue.

Sous-dénombrement net du recensement : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2018.

Réserves indiennes partiellement dénombrées : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2018.

Naissances et décès

Statistique Canada, Centre de données sur la santé de la population.

Statistique Canada, Centre de démographie, n° 91-002-X au catalogue, trimestriel.

Naissances Taux de fécondité de 2019 calculés à partir des comptes provisoires de naissances selon le groupe d'âge de la mère du Centre de données sur la santé de la population appliqués aux estimations de la population féminine selon le groupe d'âge en début de trimestre. Pour le Québec et la Colombie-Britannique, les naissances ont été fournies par leur agence statistique respective.

Note : Aucun ajustement n'a été apporté à la méthode habituelle. Les naissances du deuxième trimestre 2020 découlent de comportements en matière de fécondité survenus entre juillet et septembre 2019, soit avant le début de la pandémie de la COVID-19.

Décès Taux de mortalité de 2018 calculés à partir des comptes de décès selon le groupe d'âge et sexe du Centre de données sur la santé de la population appliqués aux estimations de la population selon le groupe d'âge et sexe en début de trimestre. Pour le Québec et la Colombie-Britannique, les décès ont été fournis par leur agence statistique respective.

Note : Aucun autre ajustement n'a été apporté aux données du Québec et de la Colombie-Britannique, car elles incluaient déjà les décès liés au virus.

Les chiffres des décès pour les autres provinces et territoires (à l'exclusion du Québec et de la Colombie-Britannique) provenaient de deux sources. Le Centre de données sur la santé de la population a fourni des chiffres provisoires des décès pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. Ces données incluaient déjà les décès dus à la COVID-19 et n'ont pas été ajustées davantage.

Pour les autres provinces et territoires (Nouveau-Brunswick, Ontario, Yukon et Nunavut), les chiffres provisoires des décès du Centre de données sur la santé de la population n'étaient pas disponibles. Pour ces secteurs de compétence, les décès ont été estimés selon la méthode habituelle. Pour tenir compte de la surmortalité liée à la pandémie, le nombre de décès dus à la COVID-19 publié par l'Agence de la santé publique du Canada a été ajouté à ces estimations.

Immigration

Données établies à partir des fichiers des immigrants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) selon le fichier du 18 août 2020.

Note : Aucun ajustement en lien avec la COVID-19 n'a été apporté à la méthode habituelle d'estimation, les données d'IRCC ayant été reçues en temps opportun et étant de qualité normale.

Émigration

Données produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La dernière année utilisée est celle de 2017-2018;
- données fiscales calculées à partir du fichier T1FF fourni par le Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada. La dernière année utilisée est celle de 2017-2018;
- données américaines du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». La dernière année utilisée est celle de 2017-2018;
- données sur le nombre d'émigrants adultes et enfants tirées du fichier T1FF pour la distribution provinciale des adultes. La dernière année utilisée est celle de 2017-2018.

Pour les estimations subséquentes à 2017-2018, on a :

- calculé le quotient d'émigration de 2017-2018 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti le nombre d'émigrants du Canada par province et territoire selon la distribution provinciale de 2017-2018;
- réparti ces données par mois selon la saisonnalité de l'émigration de la province ou du territoire de l'année 2017-2018.

Note : Un ajustement a été apporté à la méthode habituelle d'estimation pour tenir compte des restrictions de voyage, au Canada et dans d'autres pays, imposées dans le contexte de la COVID-19. L'ajustement a été appliqué de mars à juin 2020. Il a été calculé à partir des visas d'immigrants des États-Unis délivrés par les consulats américains au Canada. Le rapport mensuel entre le nombre de visas et les estimations provisoires de l'émigration de 2017, 2018 et 2019 a été appliqué au nombre de visas délivrés de mars à juin 2020. Cet ajustement a résulté en une baisse des estimations de l'émigration pour le mois de mars 2020 et une baisse marquée d'avril à juin.

Émigration de retour

Données produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La dernière année utilisée est celle de 2017-2018;
- Recensement de 2016 – Mobilité 1 an.

Pour les estimations subséquentes à 2017-2018, on a :

- calculé le quotient d'émigration de retour de 2017-2018 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti le nombre d'émigrants de retour du Canada par province et territoire selon la distribution provinciale de 2017-2018;
- réparti ces données par mois selon la saisonnalité de l'émigration de retour de la province ou du territoire de l'année 2017-2018.

Note : Un ajustement a été apporté à la méthode habituelle d'estimation pour tenir compte des restrictions de voyage, au Canada et dans d'autres pays, imposées dans le contexte de la COVID-19. L'ajustement a été appliqué de mars à juin 2020. Il a été calculé au moyen de deux sources alternatives : les entrées au pays des Canadiens vivant à l'étranger provenant du dénombrement à la frontière pour les aéroports canadiens munis de bornes d'inspection primaire (BIP) et les personnes inscrites dans le service d'Inscription des Canadiens à l'étranger d'Affaires mondiales Canada. Le rapport mensuel entre le nombre d'entrées au pays des BIP et les estimations provisoires de l'émigration de retour de 2018 et 2019 a été appliqué au nombre d'entrées au pays de mars à juin 2020. Ensuite, des quotients mensuels d'émigration de retour ont été calculés à partir du service d'Inscription des

Canadiens à l'étranger pour les personnes qui étaient à l'extérieur pour 365 jours ou plus. Le ratio mensuel entre les quotients d'émigration de retour de 2020 et la moyenne de 2018 et 2019 a été appliqué aux données des BIP. Cet ajustement a résulté en une hausse marquée du nombre d'émigrants de retour pour mars 2020 et une baisse pour les mois suivants.

Solde de l'émigration temporaire

Données produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données tirées des fichiers de la Contre-vérification des dossiers (CVD) du Recensement de 2016;
- Recensement de 2016 – Question sur le lieu de résidence 5 ans auparavant;
- estimations des émigrants de retour pour la période intercensitaire 2011 à 2016.

Pour les estimations postcensitaires, on a :

- calculé le quotient du solde de l'émigration temporaire de 2015-2016 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti mensuellement le solde estimé pour l'année par application d'une saisonnalité qui est une moyenne entre une saisonnalité nulle et la saisonnalité de l'émigration;
- réparti par province et territoire les données mensuelles selon la distribution des données intercensitaires.

Note : Un ajustement a été apporté à la méthode habituelle d'estimation pour tenir compte des restrictions de voyage, au Canada et dans d'autres pays, imposées dans le contexte de la COVID-19. L'ajustement a été appliqué de mars à juin 2020. Les sorties et les retours temporaires ont été ajustés de façon indépendante. Les sorties temporaires ont été ajustées de manière analogue à l'émigration mais au moyen des visas temporaires des États-Unis. Les retours temporaires ont été ajustés de manière similaire à l'émigration de retour mais en prenant les personnes qui étaient à l'étranger de 180 à 364 jours dans les données du service d'Inscription des Canadiens à l'étranger. Cet ajustement a résulté en une baisse des estimations du solde de l'émigration temporaire pour le mois de mars 2020 et une diminution marquée d'avril à juin.

Solde de résidents non permanents

Données produites par le Centre de démographie en utilisant les fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) de l'IRCC sur les détenteurs de permis/autorisations et sur les revendicateurs du statut de réfugié, selon les fichiers du 18 août 2020.

Note : Aucun ajustement en lien avec la COVID-19 n'a été apporté à la méthode habituelle d'estimation, les données d'IRCC ayant été reçues en temps opportun et étant de qualité normale.

Migration interprovinciale

Données produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données rajustées des enfants migrants du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC);
- facteurs (${}_jG$) correspondant au rapport du taux de migration de l'ensemble des enfants au taux de migration des enfants inscrits au programme de l'ACE calculés à partir des données fiscales de 2018-2019;
- facteurs (${}_jF$) permettant de dériver la migration des adultes et correspondant au rapport entre le taux de migration des adultes à celui des enfants, calculés à partir de la moyenne des données fiscales de 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Notes : Dû au changement de la méthodologie, nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de faire la somme des entrants ou des sortants interprovinciaux afin d'obtenir une période de temps différente (par exemple la somme des estimations trimestrielles n'égal pas les estimations annuelles). Cette méthode a été appliquée à partir de juillet 2011.

Aucun ajustement n'a été apporté à la méthode habituelle d'estimation. Les estimations calculées avec la méthode habituelle, ainsi que les autres sources de données consultées ont montré des baisses similaires de l'intensité de la migration interne au deuxième trimestre dans la majorité des provinces et des territoires, tel qu'attendu dans le contexte de la COVID-19.

Produits connexes

Publications

91-003-X	Regard sur la démographie canadienne
91-209-X	Rapport sur l'état de la population du Canada
91-214-X	Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales
91-215-X	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
91-520-X	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires
91-528-X	Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada

Tableaux

17-10-0005-01	Estimations de la population au 1 ^{er} juillet, par âge et sexe
17-10-0006-01	Estimations des décès, par âge et sexe, annuelles
17-10-0008-01	Estimations des composantes de l'accroissement démographique, annuelles
17-10-0009-01	Estimations de la population, trimestrielles
17-10-0014-01	Estimations des composantes de la migration internationale, par âge et sexe, annuelles
17-10-0015-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, par âge et sexe, annuelles
17-10-0016-01	Estimations des naissances, par sexe, annuelles
17-10-0020-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, trimestrielles
17-10-0021-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, annuelles
17-10-0022-01	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, annuelles
17-10-0040-01	Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles
17-10-0060-01	Estimations de la population au 1 ^{er} juillet, selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe
17-10-0045-01	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, trimestrielles
17-10-0061-01	Estimations du nombre de familles de recensement au 1 ^{er} juillet
17-10-0059-01	Estimations des composantes de l'accroissement naturel, trimestrielles
13-10-0708-01	Décès, selon le mois
13-10-0709-01	Décès, selon le groupe d'âge et le sexe
13-10-0415-01	Naissances vivantes, selon le mois
13-10-0416-01	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère
13-10-0417-01	Âge moyen de la mère à l'accouchement (naissances vivantes)
13-10-0418-01	Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité (naissances vivantes)
13-10-0710-01	Décès et taux de mortalité, selon le groupe d'âge

Enquêtes

3231	Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances
3233	Statistique de l'état civil - Base de données sur les décès
3601	Estimations de la population totale, Canada, les provinces et les territoires
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3605	Estimations de la population selon l'état matrimonial, l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3606	Estimations du nombre de familles de recensement pour le Canada, les provinces et les territoires